

20 novembre 2020 : Journée Internationale des Droits de l'Enfant
1980 - 2020 : 40^e anniversaire d'Asmae - Association Sœur Emmanuelle

Droits de l'enfant et solidarité : pour sensibiliser les plus jeunes, l'ONG Asmae lance un MOOC et part sur les routes avec le YALLA TOUR.



Asmae est une ONG de solidarité internationale française spécialisée dans le développement de l'enfant, fondée en 1980 par Sœur Emmanuelle qui incarne pour beaucoup de Français¹ l'image même de la générosité au-delà des frontières et des religions. Les équipes d'Asmae agissent sur le terrain dans 6 pays (Burkina Faso, Egypte, Liban, Madagascar, Philippines et France) auprès des enfants les plus vulnérables pour assurer leur protection et leur permettre d'accéder à une éducation de qualité.

En France, l'ONG porte et anime également depuis 2014 le projet « **Yalla ! Pour les droits de l'enfant** » : un programme éducatif en milieu scolaire basé sur une pédagogie active et participative qui a déjà permis de sensibiliser plus de 10 000 élèves.

À l'occasion de son 40^e anniversaire et dans le cadre du 20 novembre « Journée Internationale des Droits de l'Enfant », Asmae étend sa **mission de sensibilisation et de mobilisation des enfants et des jeunes**, avec **2 dispositifs originaux** : le **1^{er} MOOC² des enfants pour découvrir leurs droits** et la **seconde édition du YALLA TOUR**.

Lancement du MOOC « À L'ÉCOLE DES DROITS DE L'ENFANT »

À partir du 26 octobre, Asmae lance une **plateforme web d'apprentissage ludique** destinée aux enfants de 8 à 12 ans. Un outil numérique **gratuit et accessible à tous**.

<https://yallapourmesdroits.fr/>

Ce **programme de sensibilisation** vise à apporter aux enfants les clés pour :

- Comprendre leurs droits,
- Prendre conscience des inégalités d'application de ces droits dans le monde,
- Devenir eux-mêmes acteurs de solidarité.

À chaque étape du programme (1h modulable), sont proposés **une vidéo pédagogique, des jeux et activités en ligne, un défi à réaliser chez soi ou en classe, et à partager !**



¹ D'après un sondage Harris Interactive pour Asmae, réalisé en septembre 2018, Sœur Emmanuelle arrive dans les 3 premières personnalités qui incarnent la générosité selon les Français, juste derrière l'Abbé Pierre et Coluche.

² MOOC (Massive Open Online Course) : cours en ligne ouvert à tous.

La plateforme offre **une utilisation simple et accessible** : Adaptée aux enfants (simplicité, sécurité, ergonomie), au moment et au rythme de son choix, possible aussi bien chez soi, seul-e par l'enfant ou en famille, qu'en classe ou en groupe animé par un-e enseignant-e ou animateur-ice.

À la plateforme web vient d'ajouter **un compte Instagram** (@yalla.pourmesdroits) liés aux droits humains, à l'enfance et l'égalité, à la notion fondamentale pour l'ONG du pouvoir d'agir.

Avec ce MOOC, l'ONG a pour objectif de **faire des enfants et des jeunes les futur.e.s ambassadeur-ice-s. de leurs droits !** Plus les enfants seront sensibilisés, plus ils seront à même de **mieux connaître leurs droits** et de **dénoncer des situations de danger**.



Animateur vedette de la chaîne GULLI depuis 2007, Joan Faggianelli est le parrain du programme « Yalla ! Pour les droits de l'enfant ». Il anime les vidéos pédagogiques du MOOC.

Spécialiste du divertissement et de l'info Jeunesse, l'animateur-producteur soutient Asmae dans une démarche qu'il estime d'utilité publique : « *Les plus jeunes sont aujourd'hui extrêmement concernés et n'hésitent pas à se mobiliser sur les questions d'avenir : enjeux climatiques, défense des droits fondamentaux, accès à l'éducation... Avec son MOOC et le YallaTour, Asmae contribue à faire d'eux des acteurs de leurs droits et de la solidarité* ».

L'édition 2020 du YALLA TOUR

Après une 1^{ère} édition en 2019 qui a fait étape dans une dizaine de villes au sein d'établissements scolaires pour sensibiliser plus de 2 000 élèves, **le YALLA TOUR repart sur les routes en 2020 !**

Du **2 novembre au 4 décembre 2020**, les équipes d'Asmae (composées d'intervenants experts des droits de l'enfant en mission de service civique) sillonneront les régions **Bretagne, Hauts-de-France, Grand Est et Ile-de-France pour aller à la rencontre d'élèves de la maternelle jusqu'à la 3^{ème}**.

À l'image du MOOC, cette opération a pour objectif de donner aux enfants et aux jeunes des clés pour connaître leurs droits, leur faire prendre conscience des inégalités d'application dans le monde et les encourager à devenir acteurs de la solidarité.

Cette sensibilisation se fera par le biais d'animations et d'outils innovants, ludiques et pédagogiques adaptés à l'âge des participants :

- **Escape Game des droits de l'enfant** (cible : 9-11 ans) : En une heure, les petits enquêteurs partiront à la découverte de leurs droits. Ils devront fouiller, réfléchir, répondre à des énigmes, ouvrir des cadenas grâce à des codes, découvrir les écritures cachées. Cette enquête pédagogique plongera les enfants en immersion dans l'univers des droits de l'enfant et de la vie des jeunes ambassadeurs et ambassadrices à travers le monde.
- **Atelier « Yalla ! Pour les droits de l'enfant »** (cible : de la maternelle au collège) : un atelier ludique en petit groupe basé sur une diversité d'animations adaptées à chaque âge : imaginaire, photo-langage, exposition à reconstituer, quizz interactifs, débat mouvant, jeux classiques revisités, jeux de rôle... Autant d'activités qui permettront aux participants de prendre la parole et de se mettre en mouvement collectivement autour des droits de l'enfant.
- **Conférences « Yalla ! Pour les droits de l'enfant »** (cible : collégiens, lycéens et étudiants) : une conférence pour des groupes plus importants, mais toujours basée sur les échanges et l'interaction : photolangage, quizz interactif, débats, photos et vidéos...

Pour plus d'informations sur Asmae - Association Sœur Emmanuelle :

www.asmae.fr

Pour tout complément d'information, demande d'interview et reportage, merci de contacter :

The Desk – Aurélie Bois – 06 87 26 27 68 – aurelie@agencethedesk.com